

Modèle de pratique nationale – Instructions

I. Objet

Le modèle de pratique nationale a été élaboré par le Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie afin de recueillir et mettre en commun les données d'expérience des pays en matière d'établissement de statistiques énergétiques. Essentiellement destiné aux statisticiens qui s'occupent de la collecte et de la compilation des statistiques officielles de l'énergie, ce modèle offre aux services chargés de produire des statistiques un moyen de décrire leurs pratiques et de s'inspirer de celles d'autres pays. L'utilisation d'un modèle commun facilitera la recherche des informations pertinentes et les comparaisons entre pays. Les pratiques nationales pourront être consultées en ligne sur le site Web du Groupe d'Oslo (<http://www.og.ssb.no>) et, ultérieurement, dans la plate-forme de connaissances de la Division de statistique de l'ONU. Le modèle est également affiché sur le site Web de la Division de statistique de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/energy/template.htm>).

II. Pratiques nationales et pratiques optimales

Le modèle de pratique nationale permet de recueillir des données sur les pratiques nationales, quelles qu'elles soient, dans le domaine des statistiques énergétiques. Il est bon de rappeler qu'une pratique nationale n'est pas forcément une pratique optimale. Il n'existe pas de définition universellement admise pour une pratique optimale. Pour définir les pratiques optimales, il convient de garder à l'esprit le principal objectif de cet exercice : mettre en commun les données d'expérience susceptibles d'encourager les pays à produire des statistiques officielles de l'énergie ou à améliorer celles qui existent. Les institutions de différents pays n'ont pas les mêmes problèmes de collecte des données et ne disposent pas des mêmes ressources. Cela signifie qu'une pratique fiable utilisée depuis longtemps par une institution pourrait être une pratique optimale et novatrice pour une autre.

D'une manière générale, une pratique optimale est une technique ou une méthode sûre et éprouvée pour parvenir au résultat escompté. Elle peut servir de modèle pour susciter des initiatives ailleurs et peut en principe être adaptée à la situation de chaque pays.

Il est rare qu'une pratique optimale dans un pays puisse être directement reproduite dans un autre pays, en raison des différences qui existent dans la structure de leur secteur énergétique ou leurs modes de consommation d'énergie. Il y a aussi des arbitrages à faire entre coût et qualité, et entre qualité et actualité des données. Il est donc essentiel de procéder à une évaluation critique de la manière dont une pratique optimale peut être adaptée et transférée.

III. Qui devrait établir le modèle?

Les entités responsables de la collecte et de la compilation des statistiques nationales de l'énergie. Si d'autres organismes s'occupent de ces tâches dans votre pays, nous vous recommandons de leur transmettre le formulaire en leur demandant de le remplir pour fournir des renseignements sur leurs programmes respectifs.

IV. Comment utiliser le modèle de pratique nationale

Le modèle couvre les principaux aspects de la production de statistiques. Il peut contenir des liens vers une statistique particulière ou un aspect particulier des statistiques dans le secteur de l'énergie, par exemple : production d'électricité, consommation d'électricité, production de gaz naturel, consommation d'énergie, consommation d'énergie dans le secteur manufacturier, bilans énergétiques, comptes de flux d'énergie, etc. Il peut également être utilisé dans un sens plus large pour décrire le processus de production statistique d'une institution, d'une division, etc. Chaque pays doit déterminer l'échelon qui reflète le mieux la pratique nationale, selon la manière dont la production de statistiques est organisée.

Si le modèle est appliqué à un ensemble très vaste de statistiques qui fait intervenir un grand nombre de données secondaires, comme par exemple le bilan énergétique, il vaudrait mieux donner une vue plus générale que celle qui résulterait de l'application du modèle à un sujet plus restreint, comme la consommation d'énergie dans le secteur manufacturier, parce que bon nombre des sources de données secondaires utilisées dans le bilan énergétique ont leur propre pratique nationale.

Le questionnaire est assorti d'un glossaire qui vous aidera à le remplir. Les définitions s'inspirent pour la plupart de celles figurant dans le Glossaire de termes statistiques de l'OCDE (<http://stats.oecd.org/glossary/>). Dans certains cas, les libellés sont différents de ceux utilisés dans le Glossaire de l'OCDE, mais cela ne change rien sur le fond.

Le questionnaire doit être rempli entièrement. Si une question est sans objet pour le déclarant, vous pouvez soit laisser le champ vide soit insérer la mention *sans objet*.

Par ailleurs, si vous estimez que le questionnaire n'aborde pas certains aspects importants de vos statistiques, n'hésitez pas à fournir des renseignements complémentaires sous la rubrique la mieux adaptée.

V. Coordonnées des points de contact

Veillez envoyer le questionnaire sur les pratiques nationales par courriel aux adresses suivantes :

Destinataire : oslogroup@ssb.no

Copie : energy_stat@un.org

Glossaire

Source principale (texte anglais) : <http://stats.oecd.org/glossary/>

Accessibilité : Moyens permettant à tous les groupes d'avoir accès à la participation électronique, y compris les handicapés visuels.

Actualité : Rapidité de diffusion des données, c'est-à-dire le délai entre la fin de la période de référence (ou la date de référence) et la diffusion des données.

Base : Liste, carte ou autre caractérisation des unités définissant la population de référence.

Base de sondage : Liste de tous les membres de la population étudiée.

CITI (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique) : La CITI est une norme statistique qui sert à coder les unités en fonction de leur activité principale. Elle permet de comparer et d'analyser des données statistiques aux niveaux national et international. Site Web : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/isc-4.asp>.

Cohérence : La cohérence des statistiques est leur aptitude à être combinées de différentes manières et à des fins différentes. La compatibilité est la cohérence logique et numérique.

Comparabilité : La comparabilité vise à mesurer l'effet des différences d'application des concepts statistiques et des outils/procédures de mesure sur la comparaison des statistiques d'une zone géographique à l'autre, entre différents domaines ou dans le temps. On peut dire que c'est la mesure dans laquelle les écarts statistiques sont attribués à la différence entre les valeurs vraies des caractéristiques statistiques.

Compatibilité : Cohérence logique et numérique.

Confidentialité des données : Protection des données, généralement grâce à des mesures législatives, contre leur divulgation non autorisée.

Diffusion : Communication des informations obtenues dans le cadre d'une activité statistique à leurs utilisateurs.

Échantillon : Sous-ensemble prélevé de manière aléatoire dans la population de base avec une probabilité de sélection connue.

Échantillonnage : Sélection d'un certain nombre de cas dans la population totale d'un groupe ou d'un univers particulier.

- *Échantillonnage aréolaire* : Méthode d'échantillonnage employée lorsqu'il n'existe pas de base de référence complète. La superficie totale étudiée est divisée en petites sous-zones qui sont échantillonnées de manière aléatoire ou par sondage au sort restreint. Chaque sous-zone fait l'objet d'une inspection minutieuse et d'un dénombrement complet et peut alors être utilisée comme nouvelle base de sondage.
- *Échantillonnage à plusieurs degrés* : Activité consistant à prélever un échantillon en plusieurs étapes, les unités prélevées à chaque étape étant décomposées en sous-échantillons. Les unités prélevées à la première étape sont des unités du premier degré, celles prélevées à la deuxième étape sont des unités du deuxième degré, etc.

Enquête : Toute activité consistant à recueillir ou acquérir des données statistiques. Il peut s'agir d'un recensement, d'une enquête par sondage, de la collecte de données à partir de fichiers administratifs, ou d'une activité statistique connexe.

Entité contractante : Toute entité qui demande, moyennant paiement, la réalisation d'une enquête ou l'établissement de statistiques.

Erreur : Écart entre la valeur observée d'un indicateur et sa valeur « vraie ».

Par exemple :

- *Erreur de couverture* : Erreur d'estimation attribuable soit à l'omission d'unités visées dans une enquête (sous-dénombrement) soit à l'inclusion erronée de certaines unités résultant d'une base défectueuse, de l'enregistrement d'unités hors champ ou de l'enregistrement en double d'unités visées (surdénombrement);
- *Erreurs de mesure* : Des erreurs de mesure se produisent lorsque la réponse fournie diffère de la valeur réelle. Elles peuvent être attribuables au répondant, à l'enquêteur, au questionnaire, à la méthode de collecte ou au système d'enregistrement du répondant. De telles erreurs peuvent avoir un caractère aléatoire ou non aléatoire, auquel cas elles risquent de créer un biais systématique dans les résultats;
- *Erreurs liées aux hypothèses du modèle* : De telles erreurs se produisent lorsqu'on utilise des méthodes telles que l'étalonnage, l'estimation par régression généralisée, le calcul à périmètre total ou constant, la référénciation, l'ajustement saisonnier et autres modèles non inclus dans les composantes précédentes de l'exactitude, pour calculer les statistiques ou indices;
- *Erreurs dues aux non-réponses* : Erreurs dues au fait que l'unité ne répond pas au questionnaire (non-réponse totale) ou qu'il répond à certaines questions mais pas toutes (non-réponse partielle). Les non-réponses entraînent une augmentation de la variance, en raison de la diminution de la taille réelle de l'échantillon et du recours à l'imputation, et peuvent produire un biais si les caractéristiques intéressantes des non-répondants diffèrent de celles des répondants;
- *Erreur de traitement* : Erreur dans les résultats finals de l'enquête due à l'application défectueuse de méthodes de traitement correctement planifiées. Des erreurs peuvent par exemple se produire durant le codage, la saisie, la vérification ou l'imputation des données;
- *Erreurs d'échantillonnage* : Erreurs dues au fait que les estimations sont basées sur un échantillon et non sur un recensement de l'ensemble de la population. L'erreur d'échantillonnage est mesurée par l'erreur-type, c'est-à-dire l'écart probable entre l'estimation calculée à partir d'une enquête et celle que l'on aurait obtenue si un dénombrement complet avait été effectué.

Exactitude : Étroitesse de l'accord des calculs ou estimations avec les valeurs exactes ou les valeurs vraies que les statistiques sont censées mesurer.

Imputation : L'imputation consiste à saisir une valeur pour un type de donnée particulier en cas de réponse manquante ou inutilisable.

Microdonnées : Données d'observation recueillies à partir d'un objet individuel (unité statistique).

Pertinence : Mesure dans laquelle l'information statistique répond aux besoins réels des clients ou utilisateurs.

Plan de sondage : Fournit des informations sur la taille de l'échantillon visé et celle de l'échantillon final, la définition des groupes d'unités de sondage et la méthode de sélection de l'échantillon.

Ponctualité : Décalage éventuel entre la date effective de publication des données et la date prévue (par exemple, la date annoncée dans un calendrier de publication officielle ou précédemment convenue entre les partenaires).

Population : Ensemble des unités (ménages, producteurs, services) soumis à une étude statistique.

Sources de données : Source(s) des données originales utilisées (données administratives, enquête auprès des ménages, enquête auprès des entreprises, etc.).

Suppression de cellules : Méthode de protection du secret statistique utilisée pour protéger la confidentialité des répondants en ne montrant pas (supprimant), dans les tableaux d'agrégats, les valeurs des cellules où seuls quelques individus ou entreprises sont représentés ou occupent une place prépondérante. Les cellules supprimées sont des suppressions primaires. Pour garantir que les valeurs des suppressions primaires ne peuvent pas être estimées de façon précise en soustrayant les valeurs des autres cellules des totaux marginaux dans le tableau, d'autres cellules sont également supprimées. Ces nouvelles suppressions s'appellent des suppressions secondaires (source : U.S. Census Bureau).

Unités statistiques : Entités sur lesquelles des informations sont recueillies et pour lesquelles des statistiques sont par la suite établies. Ces unités peuvent être divisées en unités déclarantes, unités d'observation et unités d'analyse.

- *Unités déclarantes* : Unités qui fournissent les données utilisées pour une enquête particulière.
- *Unités d'observation* : Entités pour lesquelles des informations sont recueillies et des statistiques sont établies. Durant la collecte des données, c'est l'unité pour laquelle des données sont enregistrées. À noter que l'unité d'observation peut être identique ou non à l'unité déclarante.
- *Unités d'analyse* : Unités réelles ou artificielles pour lesquelles des statistiques sont établies.

Vérification des données : Activité consistant à détecter les erreurs (incohérences logiques) et à les corriger.

Par exemple :

- *Microvérification* : Vérification exhaustive visant à détecter les erreurs en vérifiant chaque enregistrement;
- *Macrovérification* : Procédure consistant à repérer les données suspectes en vérifiant les agrégats ou en appliquant des méthodes statistiques à tout ou partie des enregistrements;
- *Vérification sélective* : Examen de certains enregistrements ou microdonnées en accordant la priorité aux opérations manuelles et en définissant des limites appropriées et efficaces pour le processus de vérification.